

COORDINATION SSI (Système de Sécurité Incendie)

COORDINATION SSI (Système de Sécurité Incendie)

Euroelec-Smart Energy fournit des solutions intelligentes pour la gestion énergétique et la sécurité des personnes et des biens.

MISSIONS PROPOSÉES PAR EUROELEC-SMART ENERGY

DÉFINITION DE LA COORDINATION SSI

Les nombreuses exigences réglementaires en matière de sécurité incendie ainsi que la multitude des intervenants impliquent la nomination d'un coordinateur SSI présidant à l'analyse des besoins (cf. norme NFS 61-931).

Le coordinateur SSI, associé à la maîtrise d'œuvre, apporte son regard de spécialiste. Sa présence est nécessaire durant les phases de conception, réalisation et réception d'un ouvrage conformément à la norme. Il est également imposé dans le cadre d'une extension ou d'une modification de l'établissement.

Le coordinateur SSI est l'interlocuteur naturel de la commission de sécurité lors de l'ouverture de l'établissement.



OBLIGATION D'UNE MISSION DE COORDINATION SSI

La mission de Coordination SSI induite par les notions définies par la norme NFS 61-932 parue en 1993 est explicitement définie, en tant que principe de base aux règles d'installation, par la norme NFS 61-931 de juillet 2000.

La norme NFS 61-931 prescrit :

« Une mission de coordination doit nécessairement présider à l'analyse des besoins de sécurité et à la conception du S.S.I. »

Définie comme préalable au respect des règles d'installation, la mission de Coordination SSI est rendue obligatoire dès le début de la phase de conception par application de la norme NFS 61-931 de juillet 2000.

Euroelec-Smart Energy intervient durant les phases de conception, réalisation et réception du projet de façon à répondre aux objectifs essentiels fixés au §5 de la norme NFS 61-931.

A tous les stades d'un projet de construction d'un établissement recevant du public (ERP), le coordinateur SSI apportera son regard de spécialiste.

Le coordinateur SSI a un rôle stratégique, où il est le fondateur de la mise en sécurité du bâtiment appliquée aux fonctions de sécurité du SSI.

Il a pour mission d'assurer la **cohérence technique et fonctionnelle du SSI** (en tant que système) et de définir ses conditions de mise en œuvre pour le bâtiment ou l'établissement considéré, **conformément à la réglementation** en vigueur, **aux données contractuelles du programme** (dans la mesure où celles-ci ne sont pas contraires à la réglementation), et surtout **en adéquation avec l'exploitation du site.**

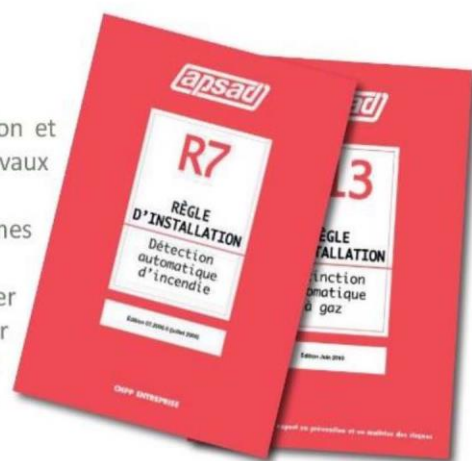
COORDINATION SSI (Système de Sécurité Incendie)

ÉTUDE ET DIAGNOSTIC DE NOUVELLES INSTALLATIONS

Maîtrise d'œuvre (études techniques, suivi d'exécution et réception) des programmes d'installation de SSI en travaux neufs ou sur existant.

Mission de CSSI exercée en application des normes NFS 61-931 et NFS 61-932.

L'intervention d'Euroelec-Smart Energy permet d'assurer la mise en oeuvre de la mission de coordination SSI pour systèmes existants ou neufs, installés en application du Cahier des Charges Fonctionnel établi en phase de conception après analyse des besoins.



DIAGNOSTIC DES EXISTANTS AUDIT SÉCURITÉ INCENDIE ET SCHÉMA DIRECTEUR DE MISE EN SÉCURITÉ

En intervenant en phase "Diagnostic" des projets, la mission d'Euroelec-Smart Energy porte sur les "Existants", bâtiments ou installations techniques.

Ces missions permettent d'évaluer la capacité des "Existants" à recevoir un projet de rénovation ou de restructuration.

Les missions d'Audit permettent d'analyser la situation administrative des établissements vis à vis des exigences fixées par la réglementation (exécution des contrats de maintenance, contrôles périodiques, travaux de levée des réserves émises par l'administration ou les organismes agréés).

Le schéma Directeur de mise en sécurité permet de formaliser au terme des missions d'audit et de diagnostic, la programmation des travaux nécessaire à la mise en sécurité de l'établissement dans le contexte de l'existant et en site occupé.

PRÉVENTION INCENDIE CONSEIL EN RÉGLEMENTATION

Ces missions concernent également :

- la rédaction des notes de sécurité destinées aux Services de Sécurité et l'assistance rendue nécessaire dans les relations avec les services instructeurs des Permis de Construire ;
- les études de désenfumage conformes à l'IT 246 en travaux neufs ou sur existants tels que l'installation de panneaux photovoltaïques ou la rénovation d'étanchéité ;
- les études des moyens de secours tels que les systèmes d'extinction à gaz.



CONTACT Euroelec-Smart Energy
85, boulevard Maiesherbes
75008 Paris
France

+33(1)84 06 43 20
info@euroelec-smartenergy.com

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement

